

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 27 septembre 2022  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

Procès-verbal de la séance tenue le **mardi 27 septembre 2022**, à **19 h 15**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Découvreurs, situé au 100 — 945, avenue Wolfe à Québec et **sous la présidence de Stéphane Lapière, président du Conseil d'administration.**

**PRÉSENCES**

Stéphane LAPIERRE — Président

Sébastien BOUCHER — Parent

Martin CORBEIL — Parent

Magalie DESCHÊNES — Personnel professionnel

Sonia FALARDEAU — Personnel soutien

Émilie FOURNIER — Communauté

Marie des Neiges GENEST — Communauté

Alexandre LAFORGE — Communauté

Vicky LAMONTAGNE — Personnel cadre

Guy LANGLOIS — Personnel enseignant

Patrick-André LAVOIE — Communauté

Maxim PILOTE — Directeur d'établissement

Sébastien POMERLEAU — Parent

Claudie ST-HILAIRE — Communauté

Mélanie CHAREST — Directrice du Service du secrétariat général et des communications et personnel cadre sans droit de vote

Christian PLEAU — Directeur général

**ABSENCES**

Martin TRUDEL — Parent

Éric BEAUPRÉ — Directeur général adjoint et directeur des Services éducatifs

**INVITÉS**

Julie AUBIN — Directrice du Service des ressources matérielles

Josée CLOUTIER — Directrice du Service des technologies de l'information

Marie-Pierre LAMARCHE — Directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources humaines

Guillaume MÉTIVIER — Directeur du Service des ressources financières et du transport scolaire

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 27 septembre 2022  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**1.1. CONSTATATION DU QUORUM**

Le président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs constate le quorum à la séance régulière du 27 septembre 2022.

**1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C.A. 012-22-23**

Il est proposé par Guy Langlois, appuyé par Sébastien Boucher d'adopter l'ordre du jour qui suit :

1. Ouverture de la séance
  - 1.1. Constatation du quorum
  - 1.2. Adoption de l'ordre du jour
  - 1.3. Déclaration de conflits d'intérêts
2. Intervention du public
  - 2.1 Classe TSA secondaire (ce point a été présenté après la suspension en 2.2)
  - 2.2 Boisé de l'École secondaire De Rochebelle (ce point a été présenté en 2.1)

**SUSPENSION**

3. Procès-verbal
  - 3.1. Séance ordinaire du CA tenue le 30 août 2022
  - 3.2. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 30 août 2022
4. Correspondance et documents informatifs
5. Affaires reportées pour prise de décision
6. Affaires nouvelles pour prise de décision
  - 6.1 Nomination des personnes sur le Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie en vertu du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*
  - 6.2 Demande d'agrandissement de l'École secondaire De Rochebelle

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 27 septembre 2022  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

- 6.3 Signature des contrats de transport scolaire pour les années scolaires 2022-2023 à 2027-2028
- 7. Présentations sans prise de décision – période réservée aux invités, directions de services
  - 7.1 Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027\_Suivi des travaux
  - 7.2 Rapport du coroner : noyade juin 2021 à l'école Filteau
- 8. Rapports
  - 8.1 Rapport du président du CA
  - 8.2 Rapport du DG
  - 8.3 Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique
  - 8.4 Rapport du Comité de vérification
  - 8.5 Rapport du Comité des ressources humaines
- 9 Affaires et questions diverses
  - 9.1 Période de questions
  - 9.2 Suivis aux questions
- 10 Dossiers à huis clos
- 11 Levée de la séance

**1.3. DÉCLARATION CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Il n'y a aucune déclaration de conflits d'intérêts.

**2. INTERVENTION DU PUBLIC**

**2.1 BOISÉ DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE**

Madame Ginette Paquin, résidente du quartier de l'école secondaire De Rochebelle s'inquiète de la préservation du boisé de l'école. Elle sensibilise les membres du CA sur l'importance de la conservation du boisé de Rochebelle.

**SUSPENSION**

**C.A. 013-22-23**

Il est proposé par Patrick-André Lavoie, appuyé par Alexandre Laforge de suspendre la séance pour la prise de photo de groupe du Conseil d'administration.

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 27 septembre 2022  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**C.A. 014-22-23**

Il est proposé par Patrick-André Lavoie, appuyé par Émilie Fournier de reprendre la Conseil d'administration à la suite de la prise de photo de groupe du Conseil d'administration.

**2.2 CLASSE TSA SECONDAIRE**

Madame Caroline Châteauneuf, maman d'un élève de 1<sup>re</sup> secondaire ayant un trouble du spectre de l'autisme fait un résumé du parcours scolaire de son fils.

Elle exprime son désarroi face à l'absence de service que son fils vit présentement et souhaite que des classes pour des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme soient ouvertes au secondaire pour les élèves ne pouvant pas être intégrés en classe régulière.

**3. PROCÈS-VERBAL**

**3.1. SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 30 AOÛT 2022**

**CONSIDÉRANT** l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I —13.3);

**C.A. 015-22-23**

Il est proposé par Sébastien Boucher, appuyé par Sonia Falardeau et résolu unanimement de :

- 1) **DISPENSER** la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 30 août 2022;
- 2) **ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 30 août 2022 tel qu'il a été rédigé.

**3.2. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 30 AOÛT 2022**

Il n'y a aucun suivi.

**4. CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS INFORMATIFS**

Il n'y a aucune correspondance.

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 27 septembre 2022  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**5. AFFAIRES REPORTÉES POUR PRISE DE DÉCISION**

Il n'y a aucune affaire reportée.

**6. AFFAIRES NOUVELLES POUR PRISE DE DÉCISION**

**6.1. NOMINATION DES PERSONNES SUR LE COMITÉ D'ENQUÊTE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE FRANCOPHONE**

**CONSIDÉRANT** les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3);

**CONSIDÉRANT** les prescriptions du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, RLRQ c. I-13.3 a. 457.8

**C.A. 016-22-23**

Il est proposé par Vicky Lamontagne, appuyée par Magalie Deschênes et résolu unanimement de :

**1) NOMMER** les personnes suivantes sur le Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie du Centre de services scolaire des Découvreurs, et ce, pour les années scolaires 2022-2023 à 2024-2025 :

- a) Gaston Dionne dans la catégorie « *ancien commissaire* » du Centre de services scolaire des Découvreurs;
- b) Jean-Luc Lavoie dans la catégorie « *ancien commissaire* » du Centre de services scolaire des Découvreurs;
- c) Lyse Langlois dans la catégorie « *possédant une expérience ou une expertise en matière de déontologie et d'éthique* ».

**6.2. DEMANDE D'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE**

**CONSIDÉRANT** les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3);

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 27 septembre 2022  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**CONSIDÉRANT** la croissance de clientèle constatée au secteur secondaire depuis les dernières années;

**CONSIDÉRANT** l'état de vétusté du corridor de jonction entre les pavillons Jacques-Rousseau et Gilles-Vigneault;

**CONSIDÉRANT** que l'accessibilité des personnes à mobilité réduite doit être améliorée pour l'École secondaire De Rochebelle;

**CONSIDÉRANT** une consultation favorable auprès du Comité consultatif de gestion;

**C.A. 017-22-23**

Il est proposé par Émilie Fournier, appuyée par Patrick-André Lavoie et résolu unanimement de :

- 1) **PRENDRE ACTE** des prévisions de clientèle ainsi que des besoins d'espace par secteur, lequel document est déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 017-22-23;
- 2) **PRENDRE ACTE** du projet d'agrandissement de l'École secondaire De Rochebelle, lequel est déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 017-22-23;
- 3) **DONNER** son appui au projet d'agrandissement de l'École secondaire De Rochebelle du Centre de services scolaire des Découvreurs;
- 4) **AUTORISER** le président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs à signer la lettre d'appui requise pour la finalisation du dossier auprès du ministère de l'Éducation.

**6.3. SIGNATURE DES CONTRATS DE TRANSPORTEUR SCOLAIRE POUR LES ANNÉES SCOLAIRES 2022-2023 À 2027-2028**

**CONSIDÉRANT** les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3);

**CONSIDÉRANT** l'article 16.1 du *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

**CONSIDÉRANT** les travaux du Comité consultatif de transport du Centre de services scolaire des Découvreurs;

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 27 septembre 2022  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**CONSIDÉRANT** que les contrats de transport scolaire au Centre de services scolaire des Découvreurs seront octroyés de gré à gré;

**CONSIDÉRANT** la négociation du Conseil du trésor avec la Fédération des transporteurs par autobus jaunes;

**CONSIDÉRANT** qu'au terme de cette négociation une entente est intervenue comportant les modalités suivantes :

- a) Les contrats portant un terme de six (6) ans pour les années de 2022-2023 à 2027-2028;
- b) Les contrats portant une indexation pour l'année un (1) de 11,36 % sur le coût du contrat 2021-2022;
- c) Les cinq (5) autres années aux contrats seront indexées au taux qui nous sera fourni par le ministère de l'Éducation du Québec;
- d) Les contrats portant une somme forfaitaire de 5 500 \$ si les contrats, sur une base de 100 km quotidiens, sont inférieurs à 80 000 \$;
- e) Les contrats portant une somme forfaitaire de 3 100 \$ si les contrats, sur une base de 100 km quotidiens, sont supérieurs à 80 000 \$;

**CONSIDÉRANT** qu'une entente locale entre le Centre de services scolaire des Découvreurs et ses transporteurs alloue un montant forfaitaire de 1 000 \$ par autobus sortant sur l'heure du midi;

**C.A. 018-22-23**

Il est proposé par Maxim Pilote, appuyé par Guy Langlois et résolu unanimement de :

- 1) **AUTORISER** le Centre de services scolaire des Découvreurs à conclure les contrats de gré à gré avec les transporteurs suivants pour les années scolaires 2022-2023 à 2027-2028, et ce, selon les modalités prévues à la présente résolution et au contrat type déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 018-22-23 :
  - a) Transport André Frenette inc.;
  - b) Autobus Auger inc.;
  - c) Transport Saint-Augustin inc.;
  - d) Autobus Inter-Rive inc.;

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 27 septembre 2022  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

- e) Rowley inc.;
- f) Autobus des Monts inc.;
- g) Transport scolaire la Québécoise;
- h) Autobus Transco inc.;
- i) Autobus Tremblay Paradis inc.;
- j) Autobus BR inc.

**2) MANDATER** le directeur général à signer les contrats de transport scolaire pour les années scolaires 2022-2023 à 2027-2028, et ce, selon les modalités prévues à la présente résolution.

**7. PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION — PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS, DIRECTIONS DE SERVICES**

**7.1. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027\_SUIVI DES TRAVAUX**

Lors de la séance du Conseil d'administration du 24 mai 2022, le directeur général a présenté, de façon générale, les attentes du ministère de l'Éducation du Québec dans la démarche de renouvellement du *Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027* ainsi que le rôle du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs dans l'élaboration de celui-ci.

Lors de la présente séance, le directeur général présente l'état de l'avancement des travaux et, plus précisément :

- La démarche visant à actualiser les visions et les valeurs du Centre de services scolaire des Découvreurs;
- Une première version des Caractéristiques du milieu qui sont présentement soumises à la consultation;
- La démarche de consultation et les groupes qui seront consultés.

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 27 septembre 2022  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**7.2 RAPPORT DU CORONER : NOYADE DE JUIN 2021 À L'ÉCOLE FILTEAU**

Le 14 septembre dernier, le Coroner Dr Arnaud Samson rendait son rapport à la suite du décès accidentel par noyade d'un élève de l'école Filteau lors d'une activité de baignade à la Base plein Air de Sainte-Foy en juin 2021.

Dans son rapport, le Coroner émet une série de recommandations à six (6) parties prenantes dont au ministère de l'Éducation du Québec et au Centre de services scolaire des Découvreurs découlant notamment du guide intitulé « Encadrement sécuritaire des groupes d'enfants en milieu aquatique » produit par le ministère de l'Éducation du Québec.

La secrétaire générale mentionne que le rapport du Coroner est un document public et qu'il est déposé afin que les membres du Conseil d'administration puissent en prendre connaissance. Elle mentionne également qu'au soutien de ce rapport, est déposé le guide intitulé « *Encadrement sécuritaire des groupes d'enfants en milieu aquatique* » et une revue de presse.

**8. RAPPORTS**

**8.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CA**

Il n'y a aucun rapport.

**8.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Le rapport du directeur général a été déposé sur la plateforme de gouvernance.

Le directeur général annonce que la soirée des retraités sera de retour après trois (3) ans d'absence. La soirée aura lieu le 10 novembre prochain à l'Hôtel Québec dès 17 h. Une invitation sera transmise aux membres du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs.

**8.3. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

Le président du Comité de gouvernance mentionne que la première rencontre aura lieu le 17 octobre à 19 h par Teams. Le calendrier des rencontres sera établi à ce moment.

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 27 septembre 2022  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**8.4. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

La présidente du Comité de vérification mentionne que la première rencontre aura lieu le 22 novembre à 19 h 45.

**8.5. RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

Le président du Comité des ressources humaines mentionne qu'à la première rencontre, l'échéancier de consultation des critères de sélection des directions d'établissements a été établi, et ce, en fonction de l'adoption en avril.

**9. AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

**9.1. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du Conseil d'administration sont invités à poser leurs questions.

**9.2. SUIVI AUX QUESTIONS**

Aucun suivi

**10. DOSSIERS À HUIS CLOS**

Aucun dossier n'a été traité à huis clos.

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C.A. 019-22-23**

Il est proposé par Patrick-André Lavoie, appuyé par Sébastien Boucher et résolu unanimement de lever la séance du Conseil d'administration du 27 septembre 2022.

Il est 21 h 43.

Le président,



---

Stéphane Lapierre

La secrétaire générale,



---

Mélanie Charest